

47 - Relations Internationales - Education au développement - Subventions aux associations

Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur : La Ville de Besançon attribue chaque année des subventions à des associations de solidarité et d'éducation au développement. Il s'agit d'associations qui interviennent dans les communes jumelées à Besançon, en complément des programmes de coopération institutionnels financés par la Ville, ou d'associations dont la démarche et le projet permettent de sensibiliser le public bisontin aux questions d'éducation au développement.

Pour l'année 2011, ces associations sont les suivantes :

- Association Franche-Sylvanie : cette association d'amitié franco-roumaine est partenaire de la Ville de Besançon dans les actions de coopération avec Bistrita. Elle s'implique tout particulièrement dans la réflexion sur la citoyenneté européenne, thème central du programme Comenius Regio. C'est dans ce cadre que Franche-Sylvanie organise, les 27 et 28 mai 2011, une projection de film suivie d'un débat avec des personnalités spécialistes de la communauté Rom pour en faire mieux comprendre l'histoire et la culture. Pour l'organisation de cette soirée, il est proposé d'allouer à l'association une subvention de 1 000 €.

En cas d'accord, la dépense sera imputée au chapitre 65.048/6574.5025 CS 400.

- Afriq'Énergies : Cette association mène depuis de longues années des actions à Douroula, commune burkinabè jumelée à la Ville de Besançon. Ces actions, destinées aux populations locales, sont menées avec des élèves du Lycée Adrien Pâris, dans le cadre du projet d'établissement visant à accompagner les lycéens dans leur cheminement vers l'âge adulte en les sensibilisant à la solidarité et en permettant leur ouverture à d'autres cultures. Plusieurs projets ont ainsi été menés à bien et concernent la construction d'infrastructures, la formation ou l'éducation à la santé.

Le projet 2011, qui se déroulera du 24 octobre au 16 novembre, a pour but d'étendre le petit centre d'activités commerciales de la commune, situé en bordure d'une importante route nationale, en construisant quelques boutiques supplémentaires gérées par des habitants de Douroula. Il permettra aussi de compléter ce centre commercial d'un local de stockage pour les colis déposés par les transporteurs routiers et de quelques chambres accueillant les voyageurs.

Pour l'organisation des actions programmées en 2011, Afriq'Énergies sollicite une subvention de 4 000 €.

En cas d'accord, la dépense sera imputée au chapitre 65.048/6574.5024 CS 400.

- Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement (CCFD) Terre solidaire : Le CCFD travaille dans le cadre de programmes pluriannuels en rapport avec sa mission d'éducation au développement. Le thème retenu pour les années 2010-2012 est celui de la propriété foncière et de l'accès à la terre. Pour l'année 2011, le CCFD Besançon organise un voyage d'étude dans la région du Nordeste brésilien suivi, au retour, de conférences-débats, d'ateliers d'animations et de rencontres afin de sensibiliser le public à l'importance de l'accès à la terre et à la préservation de l'agriculture familiale dans la lutte contre la faim. Le CCFD complètera ces actions par la création d'outils pédagogiques. L'ensemble de ce projet s'inscrit dans une démarche globale qui aboutira en 2012 avec la mise en place d'une université d'été à Arc-et-Senans où sera présentée la démarche d'ensemble.

Pour l'organisation des actions programmées en 2011, il est proposé d'allouer à l'association une subvention de 1 500 €.

En cas d'accord, la dépense sera imputée au chapitre 65.048/6574.5023 CS 400.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions d'attribution de subventions.

Après en avoir délibéré, et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur cette attribution de subventions.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2011.